ANNULATION - Certificat individuel " Certiphyto" - décideur en exploitation agricole

Objectifs
Connaître la réglementation, identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et savoir mettre en oeuvre une stratégie visant à limiter leur utilisation

Contenu
Cadre réglementaire français : le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018
Risques pour l'homme
Risques pour l'environnement
Techniques de luttes alternatives

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 06/12/2016

Tarifs
Non agricole 350€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Elma Mathey
addearg.formation@gmail.com
ADDEARG
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation : 91300275330

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

13 déc 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	Locaux de l'ADDEARG 30190 Saint Genies de Malgoires	Michel Cabric, Conseiller en risques professionnels MSA Jean Paul Cabanis, Viticulteur bio et formateur
14 déc 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	Locaux de l'ADDEARG 30190 Saint Genies de Malgoires	Gérard Augé, Agropédologue et formateur

Partenaire(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN
FranceAgriMer
QUALICERT SGS

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)